Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-D150_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du lundi 9 novembre 2026

Service référent : Services Techniques

Objet : Coopération intercommunale – Syndicat mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon – Rapport d'activités 2025

L'An deux mil vingt-six, le 09 novembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 03 novembre 2026, s'est réuni à la Maison des Association en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LE ROUX, Maire.

Présents : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, Mme Christine POUILLET, M. Serge BROSOLO, Mme Annick DELAUNAY, M. Jean-Michel BELZ, M. Hugues VANNIER, Adjoint au Maire, Mme Pascale SALINAS, M. Nicolas LECOMTE, Mme BARGAIN Marie-Céline, Mme Alizée POUILLET, M. Gérard MAISNIER, M. Alexis LIGEOUR, Conseillers délégués, Mme Nicole KIRSCHGESSNER, Mme Eugénie CORITON, M. Alain MOREAU, Mme Viviane AUDIC, Mme Arlette ROSSIGNOL, Mme Martine LE BERRE, Mme Anne CLARISSE TURI, Mme Marie-Hélène BERTRAND, Mme LEMOULINIER Sophie, Mme Sophie LAPLANCHE Conseillers municipaux.

Absents : M. Pierre-Yves ROSTREN,

Représentés : Mme Corinne GONTARD représentée par M. Nicolas LECOMTE ; M Jean-Pierre BOUTAUD représenté par M. Alexis LIGEOUR, M. Alain BENSOUSSAN représenté par Mme Anne CLARISSE TURI

Secrétaire de séance : Mme Alizée POUILLET

Conseillers en exercice : 27
Présents : 23
Votants : 26

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-D150_2026-DE

Séance du conseil municipal du lundi 9 novembre 2026

Délibération N°150/2026

Service référent : Services Techniques

Objet : Coopération intercommunale – Syndicat mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon – Rapport d'activités 2025

Rapporteur : Mme Alizée POUILLET, Conseillère déléguée au développement durable et à l'environnement.

Exposé :

Le syndicat mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon regroupe les élus des 7 collectivités membres : Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel, Erdeven, Etel, Plouhinec et Gâvres. Ses missions se déclinent selon 3 axes principaux :

- Protéger et gérer les milieux naturels et les paysages,
- Participer à l'accueil des visiteurs et à un développement touristique durable,
- Informer et sensibiliser les publics à la préservation des patrimoines.

L'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales prévoit que le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année au Maire un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Une annexe synthétise les actions mises en œuvre en 2025.

Il est proposé de prendre acte de la communication du rapport d'activités 2025.

Avis des commissions municipales : Lors de sa séance en date du 28 octobre 2026, la Commission municipale a pris acte de la communication du rapport.

Adoption :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 5211-39,

Vu le rapport d'activités 2025,

À l'unanimité, après en avoir délibéré, le conseil municipal,

PREND ACTE de la communication du rapport d'activités 2025 ;

DIT que la présente délibération sera transmise pour exécution au Service Finances et Commande publique de la Ville et aux services techniques pour information ;

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-D150_2026-DE

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 10 novembre 2026

Le Maire



Patrick LE ROUX

R.A.A. : 2026
Classification actes : INSTITUTION ET VIE POLITIQUE – 5.7 – INTERCOMMUNALITÉ
Publié le 13 novembre 2026

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-D150_2026-DE